PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, qu'une séance extraordinaire du Conseil aura lieu le JEUDI 2 OCTOBRE 2025 à 19 h 30 à la MRC de Bellechasse, 100 rue Monseigneur-Bilodeau, Saint-Lazare-de-Bellechasse à la salle des Grands bellechassois.

Les points traités seront les suivants :

Établissement du pôle principal d'équipements et de services et du pôle secondaire socio-culturel dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement

Poursuite du projet de construction d'un centre de tri au Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Armagh

Repositionnement sur la méthode de traitement de la matière organique

Confirmation d'une entente intermunicipale temporaire avec la Ville de Québec pour la fourniture de services en matière de disposition des résidus alimentaires ensachés

Fourniture d'un pont balance pour véhicules routiers – Autorisation de paiement

Adoption et signature des contrats de travail de la direction générale

Travaux Cycloroute – Autorisation de contrat de travaux d'entretien

Non-attribution du contrat dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'ajout d'aménagement sur la Cycloroute (PRIMA)

Établissement des modalités d'accès aux documents nécessaires à la prise de décisions

Technicienne bureautique contractuel – Embauche

Chauffeur – Embauche

Augmentation salariale 2026 - X du rapport Gallagher

Donné à St-Lazare, ce 25ème jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq.

Anick Braudoin